



Territoire

Seine-Saint-Denis : l'emploi tertiaire aux portes de Paris

La Seine-Saint-Denis comprend sept pôles d'emplois majeurs qui concentrent plus de 40 % de l'emploi du département dans des domaines d'activité diversifiés. L'emploi tertiaire y est cependant majoritaire. Les pôles de Saint-Denis/Aubervilliers et Montreuil/Bagnolet, situées en périphérie de Paris, sont les plus importants, avec plus de 40 000 emplois chacun. Les fonctions logistiques (transport de marchandises, commerce de gros) sont fortement représentées dans les pôles d'emplois secondaires. Par ailleurs, dans une trentaine de pôles de moindre importance, un secteur spécifique (fonctions logistiques, administration, santé, industrie...) domine généralement l'activité.

Philippe Pottier, Insee
Stéphanie Depoorter et Chantal Niassou, DDE Seine-Saint-Denis

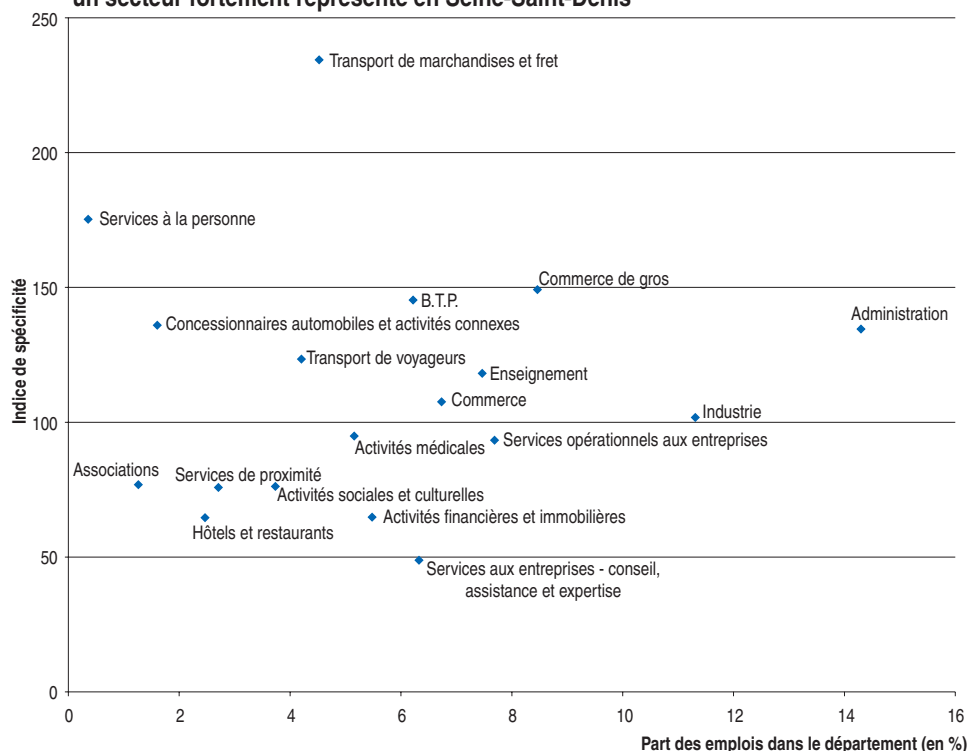
Fin 2004, la Seine-Saint-Denis compte près de 510 000 emplois salariés. Elle offre 10 % des emplois franciliens, tandis que sa population représente 13 % de celle de l'Ile-de-France.

L'activité de la Seine-Saint-Denis est relativement diversifiée. L'essentiel des emplois se situe dans l'administration (14 %), l'industrie (11 %), le commerce de gros (8 %), les services opérationnels aux entreprises (8 %) ou les services de conseil, d'assistance et d'expertise aux entreprises (6 %).

**Plus de 40 %
de l'emploi départemental
dans sept pôles majeurs**

Ce département se distingue du reste de l'Ile-de-France par une présence plus importante d'emplois dans les transports de marchandises et le fret, le commerce de gros, la construction ou l'administration. Ainsi, la part du secteur des transports de marchandises et de fret dans l'ensemble de l'emploi est 2,3 fois plus importante que dans le reste de l'Ile-de-France 1.

1 **Transport de marchandises et de fret :
un secteur fortement représenté en Seine-Saint-Denis**



Lecture : l'administration offre 14,3 % des emplois salariés en Seine-Saint-Denis. La part de l'emploi représentée par l'administration dans le département est 1,35 fois plus élevée que dans le reste de la région Ile-de-France.

Méthodologie

Identifier les pôles d'emplois

Les données utilisées sont issues de la source « Connaissance Locale de l'Appareil Productif » (CLAP) au 31 décembre 2004. La source CLAP mesure annuellement l'emploi salarié au niveau local pour tout secteur d'activité économique et quel que soit l'employeur, public ou privé.

Afin de définir les pôles d'emplois, une première étape a consisté à mobiliser les coordonnées géographiques à l'adresse des établissements implantés dans le département. Ces données ont ensuite été agrégées selon une grille de carreaux d'une surface d'un hectare.

Dans un second temps, les pôles d'emplois ont été constitués à l'aide d'un algorithme d'agrégation des effectifs salariés autour des carreaux possédant la plus forte densité d'emplois.

Dans le cadre de cette étude, chaque pôle d'emplois est créé à partir de l'agrégation de carreaux comprenant au moins 30 emplois salariés. Les carreaux sont agrégés s'ils sont distants de moins de 200 mètres.

L'utilisation de ces données carroyées permet de s'affranchir des découpages administratifs habituels.

Quelques précautions d'utilisation

Les effectifs de certains pôles peuvent être partiellement surévalués ou sous-évalués. En effet, les salariés peuvent être déclarés au siège de l'entreprise ou de l'organisme et non pas au sein de l'établissement où ils sont situés géographiquement. Cela concerne plus particulièrement l'administration (Conseil Général ; mairies), les hôpitaux, le transport de voyageurs (Air France).

Par ailleurs, l'outil utilisé permet de faire ressortir la densité d'emploi par rapport au lieu du siège de l'établissement et ne tient pas compte de l'emprise physique de ce dernier (ex : Peugeot à Aulnay-sous-Bois).

L'identification des pôles d'emplois ne concerne que les communes de 10 000 habitants au moins au recensement de la population de 1999. Cinq communes sont donc situées hors champ dans l'identification des pôles (Coubron, Dugny, Gournay-sur-Marne, l'Île-Saint-Denis et Vaujours).

C'est la première fois que l'Insee utilise une telle méthode pour identifier des pôles d'emplois à l'échelle départementale. L'utilisation de cet outil se situe donc dans un cadre expérimental et exploratoire.

La plateforme aéroportuaire de Paris-Roissy-Charles-de-Gaulle

L'emploi comptabilisé ne concerne que la partie de la plateforme aéroportuaire située en Seine-Saint-Denis. Cependant, cette plateforme étend son emprise sur 8 communes : 4 situées en Seine-et-Marne (Compans, Mauregard, Le Mesnil-Amelot et Mitry-Mory), trois dans le Val-d'Oise (Epias-les-Louvres, Roissy-en-France et Vaudherland) et une en Seine-Saint-Denis (Tremblay-en-France). Fin 2004, ces dernières comptent plus de 106 000 emplois salariés. Dans cette zone, plus de 80 % des emplois se situent au sein des communes de Roissy (55 000 emplois) et Tremblay-en-France (31 500 emplois).

L'indice de spécificité

L'indice de spécificité correspond au ratio mesurant la part des emplois d'un secteur dans le total d'une zone sur la part des emplois de ce même secteur dans le total du territoire de référence. Un secteur est relativement plus présent dans cette zone si ce ratio dépasse 100.

La nomenclature

Les établissements ont été répertoriés selon une nomenclature spécifique issue de la Nes36 (Nomenclature Economique de Synthèse) dégroupée pour certains secteurs (commerce de détail, éducation).

Types d'activité présentes dans les domaines suivants :

Activités culturelles : cinéma, télévision, activités artistiques, etc...

Action sociale : activités en faveur des personnes en difficultés.

***Activités financières et immobilières** : banque, assurance, promoteur immobilier etc...

Activités médicales : hôpitaux, laboratoires d'analyse médicale, médecins, dentiste...

Administration : mairie, préfecture, conseil général, sécurité sociale...

Associations : organisations associatives, les syndicats de salariés, etc...

Concessionnaires automobiles et activités connexes : commerce, entretien et réparation de voitures ; commerce d'équipements automobiles...

Commerce : commerce de détail alimentaire et non alimentaire ; grandes surfaces, hypermarchés...

Commerce de gros : habillement, biens de consommation, équipements industriels, informatiques ou automobiles, matériaux de construction, matériel électrique...

Enseignement : formation supérieure, enseignement primaire et secondaire.

Industrie : biens de consommation, intermédiaires et d'équipements, agro-alimentaire, énergie...

Services à la personne : ventes par correspondance, pompes funèbres, services personnels...

***Services aux entreprises - conseil, assistance, expertise** : administration d'entreprises ; ingénierie et études techniques, conseil en gestion, informatique, publicité, marketing...

Services de proximité : la poste, agences de voyage, coiffure, association sportive, blanchisserie, école de conduite...

Services opérationnels aux entreprises : sécurité, nettoyage, restauration collective, activités de location, mise à disposition de personnel, télécommunication...

Transport de voyageurs : transports urbains, ferroviaires, aériens...

** Afin de faciliter la lecture et la compréhension, les secteurs services aux entreprises-conseil, assistance, expertises et activités financières et immobilières seront parfois regroupés et désignés sous l'intitulé « Fonctions tertiaires supérieures ».*

Les particularités

- L'entreprise E.D.F en tant que fournisseur d'énergie est incluse dans l'industrie.
- Les emplois salariés présents dans les hôpitaux privés et publics (y compris fonctionnaires) sont rattachés aux activités médicales.
- Un établissement industriel peut comprendre divers services administratifs et financiers. Les emplois présents dans ces services sont comptés comme des emplois industriels dès lors que l'activité dominante de cet établissement relève de l'industrie. Il n'y a pas de distinction de l'emploi par secteur à l'intérieur d'un établissement.
- A contrario, certains établissements de grands groupes industriels verront leurs activités rattachées aux services aux entreprises - conseil, assistance, expertise lorsque l'activité principale est tournée vers la recherche (ex : Alstom Power Service à La Courneuve).

Ce rapport n'est que de 1,3 pour l'ensemble de la petite couronne et de 1,8 pour la grande couronne (⇒■ Méthodologie).

Fin 2004, 215 000 salariés travaillent dans les sept principaux pôles d'emplois du département, soit 42 % du total de la Seine-Saint-Denis ②. Cinq de ces sept pôles se situent à proximité immédiate de la capitale, sur les anciens territoires d'accueil des grands sites industriels développés au XIX^e siècle aux portes de Paris. Ces territoires n'ont cessé de se renouveler au gré des vagues de désindustrialisation et des cycles immobiliers.

Ainsi, ces sept pôles regroupent désormais une part importante de l'emploi du département dans les activités tertiaires : administration (60 %), services de conseil, d'assistance et d'expertise aux entreprises (59 %) et activités financières et immobilières (52 %). Ces activités profitent de la proximité de Paris grâce à une bonne accessibilité en transport en commun et des loyers généralement plus faibles.

Trois pôles d'emplois majeurs tournés vers l'administration ou les fonctions tertiaires supérieures

Le pôle de Saint-Denis/Aubervilliers est celui qui offre le plus d'emplois, avec 59 000 salariés, et les activités y sont très diversifiées ③.

Les emplois de bureau sont prédominants et se développent notamment dans les quartiers Landy France, Cornillon, Stade de France ou le site des magasins généraux. Ainsi, de nombreux emplois sont offerts par l'administration (17 %) qui compte quelques gros organismes (au moins 500 salariés), tels que la communauté d'agglomération de Plaine Commune, les mairies de Saint-Denis, d'Aubervilliers et de la Courneuve ou l'AFNOR.

Les emplois rattachés aux fonctions tertiaires supérieures sont également pré-

sents, avec 16 % des emplois de ce pôle : 9 % pour les services de conseil, d'assistance et d'expertise aux entreprises (Seine-Saint-Denis : 6,3 %) et 7 % pour les activités financières et immobilières (Seine-Saint-Denis : 5,5 %).

Au sein de ce territoire, les emplois proviennent aussi du commerce de gros (11 %) grâce à la présence de nombreux établissements d'au moins 10 salariés (MAP autodistribution, KDI, Motul SA, La Plateforme du Bâtiment, Periway Group...). Ces derniers s'implantent, en général, à proximité des nœuds autoroutiers (A86, A1) ④.

Cette zone se caractérise enfin par une présence non négligeable d'emplois dans les activités culturelles (3 % contre 1,1 % en Seine-Saint-Denis) qui résulte, notamment, de la présence importante d'activités audiovisuelles dans la Plaine-Saint-Denis (AB Télévision, par exemple).

② Un emploi sur cinq situé dans les pôles d'Aubervilliers/Saint-Denis et Bagnole/Montreuil en Seine-Saint-Denis

Pôles d'emplois majeurs	Nombre d'emplois salariés	Nombre d'établissements	Activités les plus présentes	Communes d'implantation des établissements
Aubervilliers/Saint-Denis	59 300	9 100	Administration ; commerce de gros ; services aux entreprises - conseil, assistance et expertise	Aubervilliers, Saint-Denis, La Courneuve, Pantin
Montreuil/Bagnole	42 700	6 700	Administration ; services aux entreprises - conseil, assistance et expertise ; activités financières et immobilières	Montreuil, Bagnole, Les Lilas
Bobigny/Bondy	34 200	2 900	Administration	Bobigny, Bondy, Drancy, Noisy-le-Sec, Les Pavillons-sous-Bois
Saint-Ouen/Saint-Denis Pleyel	33 400	4 500	Commerce de gros ; administration ; industrie des biens d'équipement	Saint-Ouen, Saint-Denis
Pantin	21 200	2 800	Administration ; commerce de gros ; services aux entreprises - conseil, assistance et expertise	Pantin, Le Pré Saint-Gervais
Noisy-le-Grand	13 000	700	Services aux entreprises - conseil, assistance et expertise ; activités financières et immobilières ; services opérationnels aux entreprises	Noisy-le-Grand
Villepinte	11 100	300	Commerce de gros ; services aux entreprises - conseil, assistance et expertise ; hôtels et restaurants	Villepinte, Tremblay-en-France

Le territoire de Montreuil/Bagnolet est le deuxième pôle du département avec 42 000 emplois salariés. Comme à Saint-Denis/Aubervilliers, les secteurs de l'administration, des services aux entreprises et des activités financières et immobilières sont les plus gros employeurs. L'administration offre, à elle seule, 18 % de l'emploi, le territoire ayant bénéficié de la politique de décentralisation de Paris de grands organismes publics (Sécurité sociale, MSA, ministère des Finances). Les mairies de Montreuil et de Bagnolet sont également de gros employeurs.

Les fonctions tertiaires supérieures sont occupées, quant à elles, par un salarié sur cinq. Les services de conseil, d'assistance et d'expertises aux entreprises offrent ainsi 10 % des emplois. Les sièges sociaux implantés à Bagnolet et à Montreuil (Actudes, Etablissements Darty et Fils, Téléperformance France, etc.) en génèrent une partie.

Les activités financières et immobilières offrent aussi 10 % des emplois grâce, notamment, au transfert d'une partie des activités de BNP Paribas vers Montreuil.

Le pôle de Bobigny/Bondy, situé un peu plus au cœur du département, offre 34 000 emplois salariés. L'administration concentre la moitié des emplois du pôle. En effet, la ville de Bobigny, en tant que préfecture, accueille de grands organismes d'Etat (Préfecture, D.D.E...), de grandes collectivités locales (Conseil général, mairie...) et des organismes de sécurité sociale (CPAM). L'accès à ces administrations est facilité par de nombreux axes de transport (A86, métro, Tram).

Saint-Ouen/Saint-Denis Pleyel et Pantin : des territoires industriels en mutation

A l'ouest du département, le territoire de Saint-Ouen/Saint-Denis Pleyel offre 33 000 emplois, dont un quart dans le secteur de l'industrie. On compte ainsi plusieurs établissements d'au moins 100 salariés spécialisés dans les biens d'équipement (Peugeot SA, Alstom transport, Bull, Areva....) ou de consommation (Le Parisien Libéré). De plus, le secteur de

l'énergie est bien représenté grâce à Electricité de France qui emploie plus de 2 000 personnes dans plusieurs établissements.

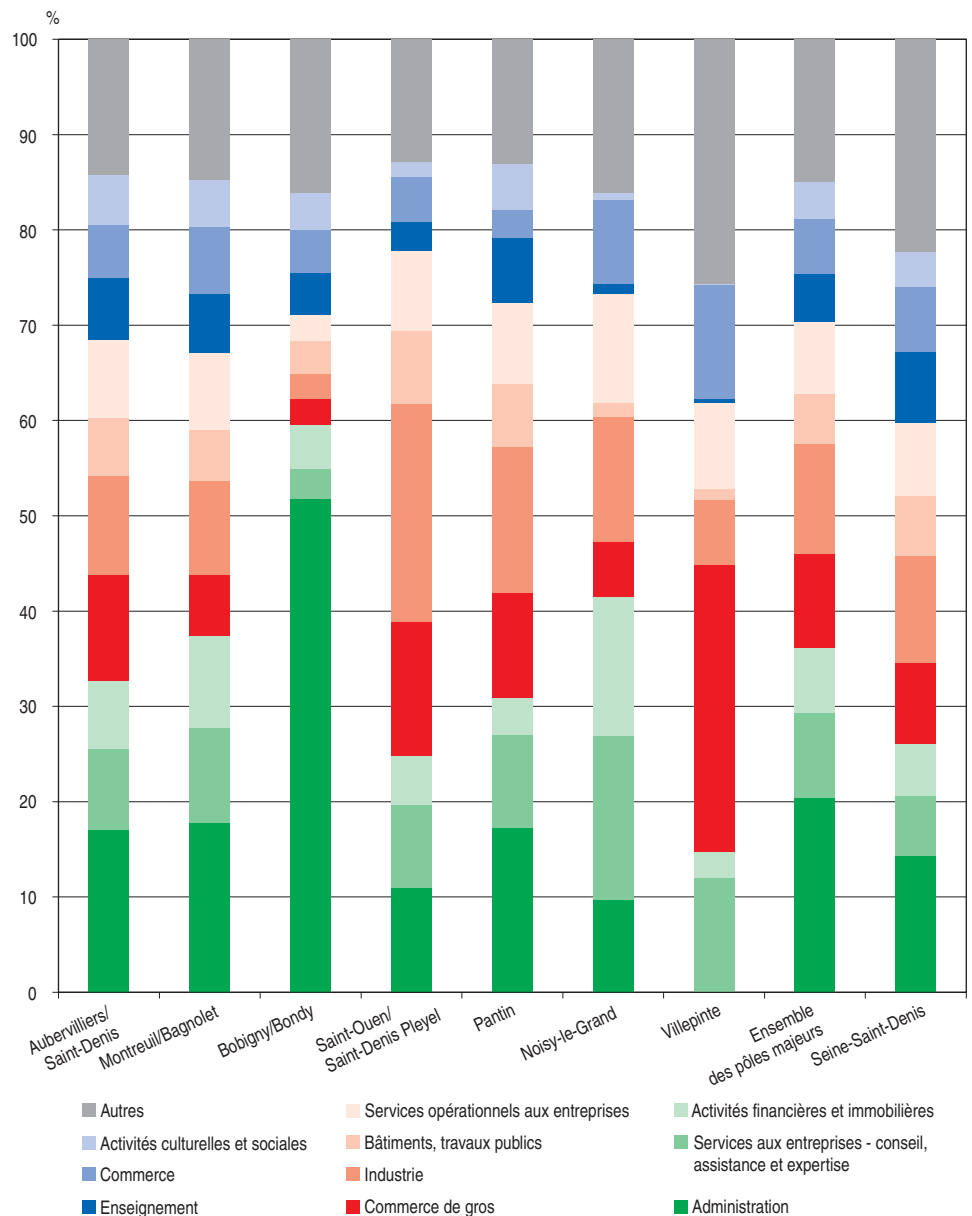
Le secteur du commerce de gros est le deuxième employeur du pôle (14 %) grâce, notamment, aux sièges sociaux de grands établissements tels que Siemens et Robert Bosch France. Ces établissements, pour la plupart implantés au sein du territoire depuis longtemps, bénéficient de la proximité d'un réseau de desserte routière de premier rang (autoroutes A1 et A86). Les plus petites entreprises sont implantées dans les

parcs d'activités plus récents (Parc Albert Dhalenne, Parc des Docks, Parc Quai de Seine, etc.).

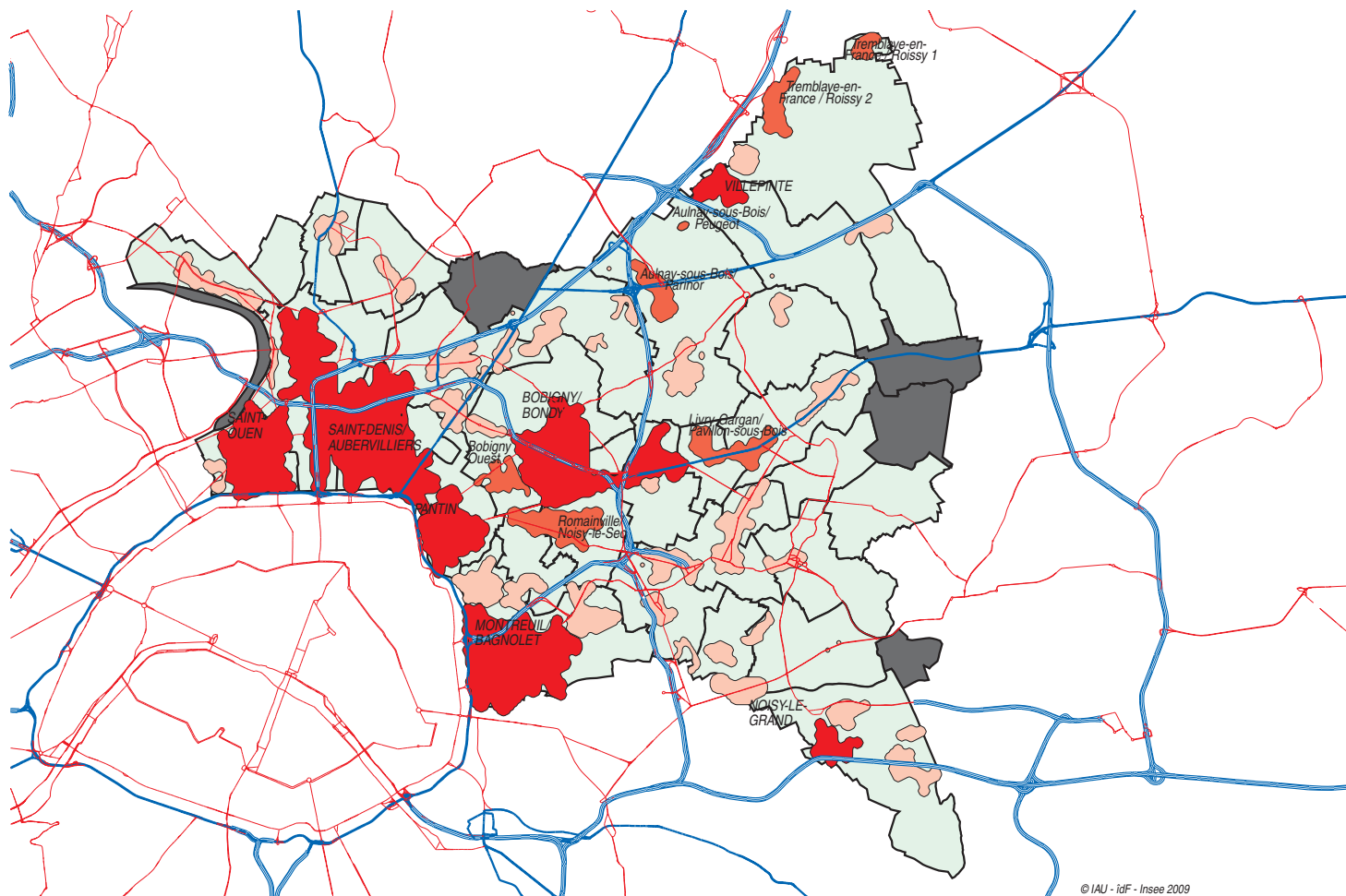
L'administration représente 11 % des emplois, principalement à la mairie de Saint-Ouen et dans quelques grands organismes de l'Etat (Agence Française de Sécurité Sanitaire des Produits de Santé (AFSSAPS) ou de sécurité sociale (CAF, Cnam...).

Le pôle de Pantin est plus modeste avec 22 000 emplois. L'administration regroupe 17 % des emplois. Une bonne partie d'entre eux se situent dans les mairies de Pantin et du Pré-Saint-Gervais, au

A Bobigny/Bondy, la moitié des emplois salariés sont dans l'administration
Répartition de l'emploi salarié par secteur d'activité dans les grands pôles



Lecture : les activités présentes sur le graphique concernent les secteurs qui représentent au moins 3 % des emplois dans les 7 pôles.



© IAU - idF - Insee 2009

Source : Insee, CLAP au 31 décembre 2004, SIGERIF

centre interdépartemental de gestion de la fonction publique territoriale et dans divers services fiscaux. L'industrie est ensuite le secteur le mieux représenté (15 % des emplois), plus particulièrement dans les biens de consommation (Hermès).

Cette zone se caractérise aussi par une présence importante d'emplois dans le commerce de gros (11 %). Une cinquantaine d'établissements d'au moins 10 salariés travaillent dans ce secteur, fin 2004.

Enfin, les services de conseil, d'assistance et d'expertises aux entreprises rassemblent près de 10 % des emplois (Institut National de Recherches Archéologiques et Préventives (Inrap), Ares (conseil en informatique).

Deux grands pôles un peu plus éloignés de Paris

Créé dans le début des années 1980, le pôle de Noisy-le-Grand compte 13 000 emplois, fin 2004. Le développement de ce pôle, qui appartient au territoire plus large de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée, découle de la politique de lancement des villes nouvelles et de rééquilibrage Est/Ouest de l'Île-de-France portée par le schéma directeur de 1965. Ce territoire bénéficie d'une bonne desserte en infrastructures de transport (autoroute A4, lignes A et E du RER).

Les emplois du pôle de Noisy-le-Grand se trouvent principalement dans les services de conseil, d'assistance et d'expertise aux entreprises (17 %), les activi-

tés financières et immobilières (14 %), l'industrie (13 %), les services opérationnels aux entreprises (11 %) ou l'administration (9 %). De grands établissements y ont établi leur siège social tel IBM, DIAC (société de crédit de Renault), Groupama, ANPE (devenue Pôle emploi), etc.

Par ailleurs, la présence du centre commercial régional des Arcades permet à la grande distribution d'offrir près de 5 % des emplois.

Au Nord du département, le pôle de Villepinte (11 000 emplois salariés) héberge le parc international d'activités de Paris Nord 2. De nombreux établissements spécialisés dans le commerce de gros (30 % des emplois) sont installés dans cette zone. Ils profitent ainsi de l'espace offert, de la proximité d'un

noeud autoroutier très important (A1, A104) et d'une bonne desserte par les transports en commun (RER B). Il en est de même pour l'hôtellerie-restauration (11 %) et la grande distribution (11 %).

Les services de conseil, d'assistance et d'expertises aux entreprises sont aussi bien représentés (12 % des emplois) avec notamment la présence d'une vingtaine d'établissements d'au moins 10 salariés.

Du fait de la proximité de ce pôle avec la plateforme aéroportuaire de Paris-Roissy-Charles-de-Gaulle, la part des emplois offerts dans le fret et le transport de marchandises (3,4 %) est moins marginale que dans les autres pôles principaux. De grands établissements ont établi leurs activités dans cette zone (Geopost-Logistics SAS, Europa SCA Express).

Des pôles secondaires plus spécialisés

Outre ces sept grands pôles d'emplois, le département compte des pôles qui comprennent chacun entre 5 000 et 10 000 salariés. Ils offrent, au total, 46 000 emplois salariés, soit 9 % de l'ensemble du département. Ces pôles ont une étendue plus réduite que celle des pôles majeurs. Ces territoires sont également plus éloignés de Paris.

Ils se distinguent des pôles majeurs par une présence nettement moindre des emplois de l'administration, excepté le pôle de Noisy-le-Sec/Romainville, et par une plus grande spécialisation des activités. Ainsi, parmi les emplois présents dans le transport de marchandises et le fret en Seine-Saint-Denis, plus de quatre sur dix se situent dans ces pôles. La concentration s'avère également importante dans l'industrie (18 %).

L'aéroport de Paris-Roissy-Charles-de-Gaulle étend son emprise au nord-est du département

Les établissements implantés à Tremblay-en-France accueillent une partie des activités de la plateforme aéroportuaire de Paris CDG, deuxième aéroport européen,

qui s'étend également dans le Val-d'Oise et en Seine-et-Marne (⇒■ Méthodologie).

Au sein du périmètre de la plateforme aéroportuaire restreint à la Seine-Saint-Denis, l'emploi se concentre en deux principaux points : d'une part le secteur de Tremblay-en-France/Roissy 1 qui correspond à la zone d'activité de Roissy-pôle et, d'autre part, le secteur de Tremblay-en-France/Roissy 2 qui comprend les différentes zones de fret de la plateforme et le parc d'activités de RoissyTech. En 2004, ces deux secteurs, totalisaient plus de 18 000 emplois salariés.

Le secteur de Tremblay-en-France/Roissy 1 concentre un tiers de ses emplois dans les services opérationnels aux entreprises. De grands établissements dédiés à ce secteur y sont implantés (Brink's Control Securite, Alyzya Sureté, etc.). Les activités de fret et de transport de marchandises (18 %) y sont aussi bien présentes.

Le transport de voyageurs représente 13 % des emplois grâce à l'existence de nombreuses compagnies aériennes (United Airlines, Air Horizons, British Airways, etc.).

Quant au secteur de Tremblay-en-France/Roissy 2, plus de huit emplois sur dix se rattachent aux activités de transports de marchandises et de fret grâce à la présence de grands établissements (A.C.N.A., Sdv Logistique Internationale...). Les entreprises implantées au sein de ce secteur de la plateforme aéroportuaire bénéficient aussi de la proximité de l'autoroute du Nord.

Peugeot et Parinor à Aulnay-sous-Bois

Au croisement des autoroutes A1/A3/A104, une partie du territoire est entièrement vouée à l'industrie automobile avec l'implantation de P.S.A. qui représente plus de 5 000 emplois.

Ce noeud autoroutier a vu également émerger le centre commercial régional Parinor. Près d'un emploi sur quatre appartient ainsi à la grande distribution (Carrefour, Castorama, etc.). En 2004, la zone industrielle des Mardelles - La Garenne a accueilli, quant à elle, quel-

ques grands établissements dans le secteur du commerce de gros (Xérox) ou de l'industrie (L'Oréal, Guerbet).

Des pôles secondaires tournés vers l'industrie

Au sein des communes de Noisy-le-Sec et Romainville, une continuité d'emplois se crée entre le centre-ville de Noisy-le-Sec et les zones d'activité du nord de Romainville (Les Bas Pays). Ainsi, l'activité de ce pôle secondaire est assez diversifiée avec toutefois des secteurs dominants. Avant le départ de Romainville d'une partie des activités de Sanofi Aventis (ex-Roussel-UCLAF), 25 % de l'emploi relevait des activités pharmaceutiques et 16 % de l'administration (mairie de Noisy-le-Sec).

Dans le pôle de Bobigny-Ouest (zone d'activités des Vignes), près d'un emploi sur quatre appartient à l'industrie et plus d'un sur cinq au commerce de gros.

Il se distingue des autres pôles secondaires par le nombre important d'emplois dans les services de proximité (13 %) ou le commerce de détail alimentaire (7 %). La présence d'un pôle de proximité (boulangerie, pharmacie, coiffure...) avenue Jean Jaurès explique, en partie, l'importance de l'emploi dans ces secteurs.

Enfin, dans le pôle de Pavillon-sous-Bois/Livry-Gargan, près d'un tiers des emplois appartiennent aux transports de voyageurs (Dépôt d'autobus). Ce pôle se caractérise aussi par une présence assez importante d'emplois dans la construction (Colas Ile-de-France, Sade CGTH...).

Des petits pôles très spécialisés

Par ailleurs, une trentaine de pôles de moindre importance, employant entre 1 000 et 5 000 salariés, sont implantés en Seine-Saint-Denis. Ils sont assez bien desservis par les transports en commun et les axes routiers secondaires. Ils regroupent un cinquième des emplois du département. Les activités médicales sont fortement représentées (60 % des emplois) de par la présence de grandes structures hospitalières (Hôpital Avicennes à Bobigny, Hôpital Grégoire à l'est de Montreuil...).

L'administration y représente souvent une part importante de l'emploi. De nombreuses mairies sont, en effet, établies dans ces zones (Aulnay-sous-Bois, Bondy...).

Dans la zone située au nord-ouest d'Aulnay-sous-Bois, deux emplois sur trois concernent le secteur du fret et du transport de marchandises, du fait de la présence de la zone d'activité Garonor, située à proximité de l'autoroute du Nord et de la Francilienne.

A Rosny-sous-Bois, quatre emplois sur dix appartiennent à la grande distribution dans le pôle situé à proximité du nœud autoroutier, en grande partie dans le Centre Commercial Régional de Rosny 2.

De nombreux emplois se concentrent dans la construction au sein des zones identifiées à l'est de Montreuil (22 %) et au sud-ouest de Neuilly-sur-Marne (30 %).

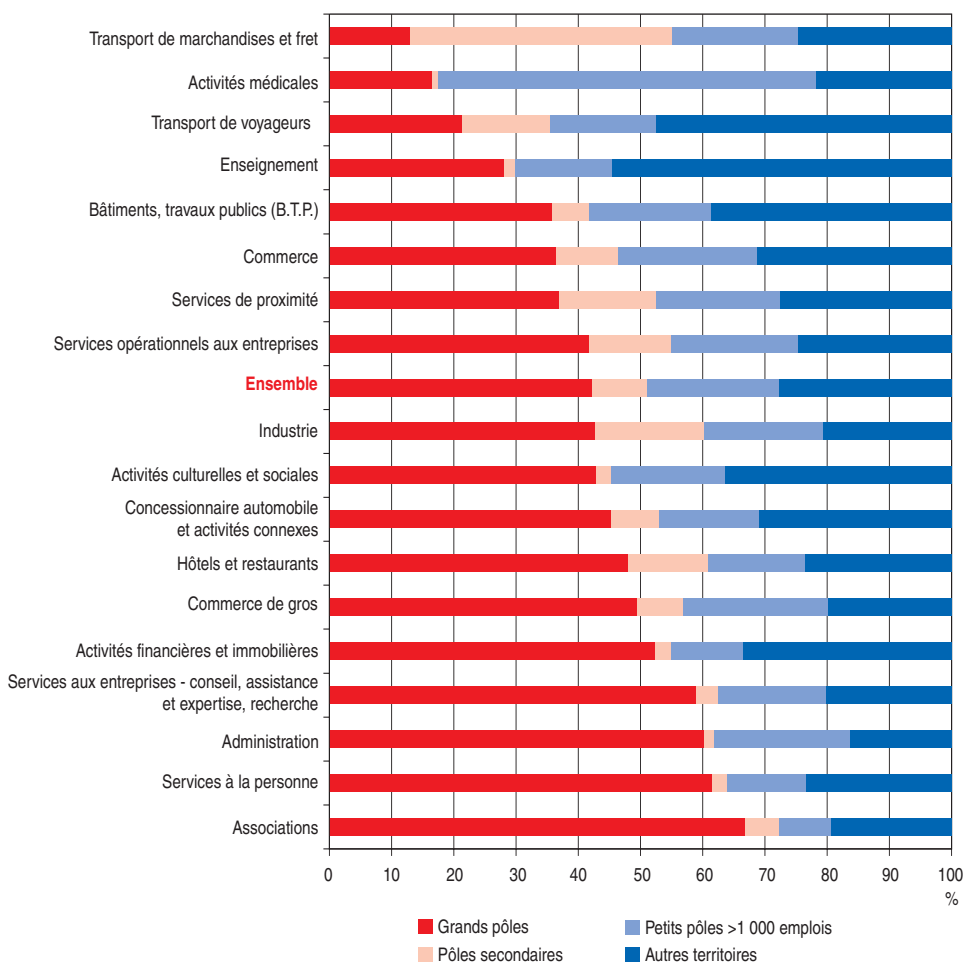
Au moins un quart des emplois se rattachent à l'industrie dans certains de ces petits pôles comme ceux situés à Saint-Denis (Nextiraone), Saint-Ouen (Gemey, l'Oréal), etc...

La formation supérieure offre plus d'un emploi sur deux dans le pôle identifié au nord-est de Noisy-le-Grand (Ecole Nationale des Impôts, Université de Marne-la-Vallée).

La présence des dépôts d'autobus de la RATP permet, pour quelques-uns de ces pôles, de générer de nombreux emplois dans les activités liées aux transports de voyageurs. Il en est ainsi pour ceux qui se localisent au sud-ouest de Neuilly-sur-Marne (27 % des emplois) et à l'est des Lilas (35 %). Dans la zone située au cœur du Bourget, quatre emplois sur dix appartiennent à ce secteur grâce au transport aérien (Air France).

5 42 % de l'emploi dans les grands pôles

Répartition de l'emploi salarié par secteur d'activité dans les différents territoires en Seine-Saint-Denis



Source : Insee, CLAP au 31 décembre 2004

Des activités orientées vers le service aux particuliers dans le reste du territoire

Les autres territoires de Seine-Saint-Denis rassemblent 29 % de l'emploi du département. Mais, ils offrent la moitié des emplois de Seine-Saint-Denis dans l'enseignement et le transport de voyageurs. Cette part dépasse un emploi sur trois pour la construction, les activités culturelles et sociales et les activités financières et immobilières 5. Ces

territoires sont localisés de manière diffuse dans le département. Ils accueillent de nombreux établissements de petite taille, notamment des écoles primaires, des collèges, des banques de proximité, des artisans du B.T.P...

Pour en savoir plus

Boulet I., Buret, Duthion R., Mercier S. :
« Les signes de la diversité toulousaine », 6 pages *Midi Pyrénées*, n° 115, novembre 2008.